

8 mars 2010

**Déclaration de S.E. M. Ali Abdussalam Treki,  
Président de la 64<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale,  
à l'occasion de la Journée internationale de la femme**

À l'occasion de la Journée internationale de la femme 2010, saluons le rôle essentiel que jouent les femmes, partout dans le monde, dans le développement des sociétés et des nations. Décidons-nous enfin à garantir aux femmes l'égalité et le plein exercice de leurs droits et les chances qui leur permettront de contribuer pleinement aux objectifs de paix et de développement. En dépit des progrès considérables accomplis dans la promotion des droits des femmes, de nombreux obstacles demeurent. Nombre d'accords et de dispositifs internationaux ne sont encore que partiellement appliqués. Les femmes et les filles subissent de façon disproportionnée les conséquences des conflits; dans le chaos de la guerre et des situations d'urgence, elles ont plus de risques d'être victimes de violences et d'atteintes à leurs droits fondamentaux. Même en temps de paix et de stabilité, il existe encore de nombreux pays où les filles et les femmes ont un accès limité à l'éducation et aux soins de santé.

Par conséquent, je me réjouis du choix du thème de cette année : « Mêmes droits, mêmes chances : progrès pour tous ». Il faut tout mettre en œuvre pour autonomiser les femmes et améliorer leur situation politique, sociale, économique et sanitaire, conditions essentielles du progrès et du développement durable.

Les Nations Unies ont toujours été à l'avant-garde de cet effort à travers les activités des programmes, fonds et bureaux chargés de traiter les divers aspects de l'égalité des sexes. L'Assemblée générale elle-même a pris des décisions importantes à cet égard au cours de ses trois dernières sessions, notamment en adoptant sa résolution 63/311, par laquelle elle s'est déclarée largement en faveur de la fusion des quatre grands organismes des Nations Unies chargés des affaires féminines en un unique Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme. À nous maintenant de mettre au plus vite cette entité composite en service.

J'invite les gouvernements de tous les pays à combattre les inégalités entre les hommes et les femmes, et à s'acquitter ainsi des obligations que leur imposent en matière de droits de l'homme de nombreux instruments internationaux essentiels tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par plus de 185 États Membres de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, il est impératif de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment celui de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Ensemble, employons-nous à éliminer toutes les formes de discrimination sexiste en faisant en sorte que non seulement il ne reste plus de lois qui portent directement atteinte aux femmes, mais aussi que tout soit en place pour permettre aux femmes de vivre réellement sur un pied d'égalité avec les hommes.

Je vous remercie.